

## BIEN-ÊTRE ANIMAL

### Didier Guillaume promet des mesures « très fortes »



La prise en charge de la douleur lors de la castration des porcelets pourrait faire l'objet d'une mesure gouvernementale dans les semaines à venir.

Après avoir reçu les associations de protection animale le 29 octobre 2019, Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture, pourrait présenter une série de mesures sur le bien-être animal « dans les prochaines semaines », sans toutefois annoncer un calendrier précis.

« J'ai réuni hier soir toutes les **associations welfaristes**. [...] Je leur ai expliqué comment nous allions avancer. Les mesures qui seront prises seront très fortes, et cela a d'ailleurs été accepté par tout le monde », affirme Didier Guillaume ce mercredi 30 octobre 2019, sur les ondes de France Inter (<https://www.franceinter.fr/emissions/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien-30-octobre-2019>).

Pour autant, le calendrier reste flou. « Novembre ou décembre, on verra ce qu'il se passera avec le premier ministre et ce qui sera décidé », lâche le ministre, qui affirme « négocier les dates **avec les éleveurs** ». Une situation qui n'est pas pour plaire aux associations

reçues la veille. « Circulez, il n'y a rien à voir », s'agace 30 millions d'amis sur Twitter (<https://twitter.com/30millionsdamis/status/1189264697347969025>). « Il faut saluer le fait que les ONG ont été reçues par le ministre et qu'il y a eu un échange, mais nous regrettons de ne pas être inclus dans les **discussions avec les filières** », tempère Agathe Gignoux chargée des affaires publiques à **CIWF**, présente lors de la réunion.

## Vers la fin de la castration à vif ?

Interrogé sur la **castration à vif des porcelets**, le ministre de l'Agriculture estime que « dans les mois qui viennent, tout cela sera terminé. [...] Mais cela ne peut pas se faire contre la profession ». Pour Agathe Gignoux du CIWF, « il semble que l'on se dirige plutôt vers une **prise en charge de la douleur**, alors que nous souhaitons l'arrêt de ces pratiques ».

S'agissant du **broyage des poussins mâles**, Didier Guillaume confirme l'arrêt de la pratique pour fin 2021. « Si on le fait tout de suite, il n'y a plus d'**œufs**. [...] Il faut à la fois tenir le temps de l'agriculture, et le temps de la société. » « Mais pour y parvenir, il faut des moyens et nous n'avons pas eu d'assurance à ce sujet », rapporte Agathe Gignoux.

## « Recul sur les cages »

Le sujet des **cages en ateliers de poules pondeuses** a également été évoqué avec les associations de **protection animale**. « Nous avons eu la confirmation d'un recul, estime Agathe Gignoux. Dans un décret à paraître, le ministre nous a indiqué que le réaménagement des anciennes constructions avec des cages serait possible. » Compte tenu des attentes sociétales, on peut toutefois se demander quel exploitant investirait dans cette voie !

Dans cet échange avec Didier Guillaume, le CIWF a évoqué « des propositions constructives, par exemple sur l'**étiquetage pour le bien-être animal**, avec des avancées concrètes avec Casino ou les fermiers de Loué ». Parmi les pistes suggérées par l'association figure « l'extension de l'étiquetage des œufs coquille aux ovoproduits pour mieux informer le consommateur lorsqu'il achète des **produits transformés** ».

Vincent Guyot et Aurore Coeuru